

Sujet: A l'attention de Mme P.FIEVET

De : "> Bastien AMGHAR (par Internet)" <bastien.amghar@foncia.fr>

Date : Mon, 3 Dec 2012 16:50:36 +0100 (CET)

Pour : eicasparcas.dreal-langrous@developpement-durable.gouv.fr

Madame,

Pour faire suite à notre conversation téléphonique de ce jour, je vous envoie la carte IGN sur laquelle figure la parcelle ainsi que les réponses aux questions incomplètes de la demande qui a précédé.

1/ Je dépends bien de la rubrique 51a)

2/ Superficie de défrichement : 120m2, superficie du bâtiment : 120m2

3/Les procédures nécessaires à la réalisation de mon projet sont : le permis de conduire et l'autorisation de défrichement

4/La parcelle est la AP02 d'une superficie de 2418m2 sur laquelle sera édifiée la construction ainsi que la parcelle AP874 qui fait le complément entre 2418m2 et 3000m2 sur laquelle rien ne sera édifié, donc cette dernière n'est pas concernée par le défrichement.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,
Recevez, madame, mes salutations distinguées.

Carol ALLEGRINI.

Bastien AMGHAR

Gestionnaire Locatif

FONCIA LANGUEDOC PROVENCE

7, Boulevard Alphonse DAUDET

30 000 Nîmes

tél : 04 66 36 36 66

télécopie: 04 66 21 29 83

De: mpc-generique@foncia.fr

À: "AMGHAR Bastien" <bastien.amghar@foncia.fr>

Envoyé: Lundi 3 Décembre 2012 16:41:54

Objet: Message from "10343-mpc4501-rdc"

This E-mail was sent from "10343-mpc4501-rdc" (Aficio MP C4501).

Scan Date: 03.12.2012 16:41:53 (+0100)

Queries to: mpc-generique@foncia.fr

20121203164154072.pdf	Content-Type: application/pdf
	Content-Encoding: base64